RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ACADÉMIES DE CRÉTEIL PARIS - VERSAILLES
MAISON DES EXAMENS
Service Interacadémique des Examens & Concours

ARRETE n°2025-013 ADM
portant délégation de la signature administrative de la directrice du Service Interacadémique des Examens et Concours des académies de Paris, Créteil et Versailles (SIEC)

La Directrice du Service Interacadémique des Examens et Concours,

VU le Code de l'Éducation, ses articles D.222-4 à D.222-10-1, et notamment ses articles D.222-5, D.222-9 et D.222-10 ;

VU l'arrêté ministériel du 10 septembre 2018 nommant Madame Laurence TOUBIANA, secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours des académies de Paris, Créteil et Versailles ;

VU l'arrêté ministériel du 17 mai 2023, portant renouvellement de nomination de Madame Laurence TOUBIANA, secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours des académies de Paris, Créteil et Versailles (SIEC) ;

VU l'arrêté ministériel du 20 mars 2025 portant nomination de Madame Aurore COLLET directrice du service interacadémique des examens et concours des académies de Paris, Créteil et Versailles ;

ARRETE

Article 1 :
L'arrêté n°2025-002 ADM du 10 avril 2025 portant délégation de la signature administrative de la directrice du Service Interacadémique des Examens et Concours des académies de Paris, Créteil et Versailles (SIEC) est abrogé.

Article 2 :
En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Aurore COLLET, directrice du SIEC, délégation de signature est donnée de manière générale et dans la limite de ses compétences à Madame Laurence TOUBIANA, secrétaire générale, à l'effet de signer tous actes et décisions engageant le SIEC. Délégation de signature est aussi donnée en matière administrative à compter du 29 avril 2025 pour tous actes et décisions dans la limite de ses compétences à :

Madame Annabel PASCUAL, cheffe de la division des concours.

Article 3 :
La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours des académies de Paris, Créteil et Versailles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Arcueil, le 29 avril 2025

Aurore COLLET
« signé »

La Directrice du SIEC

Signature de la personne ayant reçu délégation de la signature administrative :

Madame Annabel PASCUAL, cheffe de la division des concours,

« signé »